

DONATION

DOCUMENTS NECESSAIRES A L'OUVERTURE DU DOSSIER DE DONATION

ETAT-CIVIL (POUR CHACUN)

- Copie de la carte nationale d'identité
- Copie du contrat de mariage / changement de régime matrimonial
- Fiche de renseignements d'état-civil jointe

DONATEUR

- Livret de famille
- Relevé d'Identité Bancaire (RIB) signé

BIEN DONNE

- Titre(s) de propriété du (des) bien(s) immobilier(s)
- Derniers appels de charges de copropriété
- Acte d'achat du fonds de commerce, artisanal, professionnel, clientèle / k-bis et statuts de la société
- Acte d'achat des parts sociales
- Relevé et/ou tableau d'amortissement de prêt en cours
- Acte ou document justifiant de la (des) donation(s) antérieurement réalisée(s)

Délai de réalisation approximatif : un mois et demi à réception des pièces

2, rue Delpuch
CS 80205
80002 AMIENS CEDEX 1
Tél. : 03 22 91 57 38

office1552@notaires.fr
www.1552.fr

Négociation Immobilière
Tél. : 03 22 80 41 71
immobilier.80010@notaires.fr

Gérance Immobilière
Tél. : 03 22 80 41 76
comptabilite.80010@notaires.fr



Charles COUVREUR
Cécile BRUYANT